

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

SECRETARIAT GENERAL

BP : 46 Garoua-Boulai-Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

GAROUA-BOULAI COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O BOX : 46 Garoua-Boulai-Cameroun

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/CGB/SG/CIPM/2025
DU 24 MARS 2025 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL (CHAISES, GROUPE ÉLECTROGÈNE) POUR
LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2025

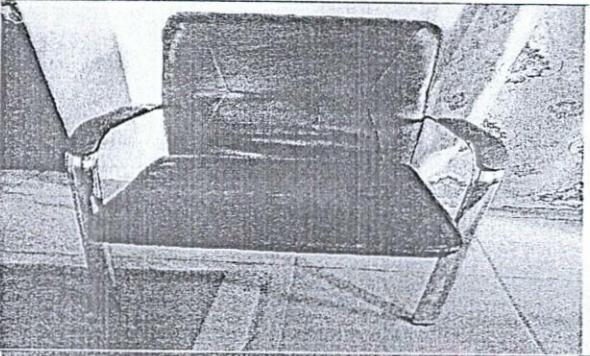
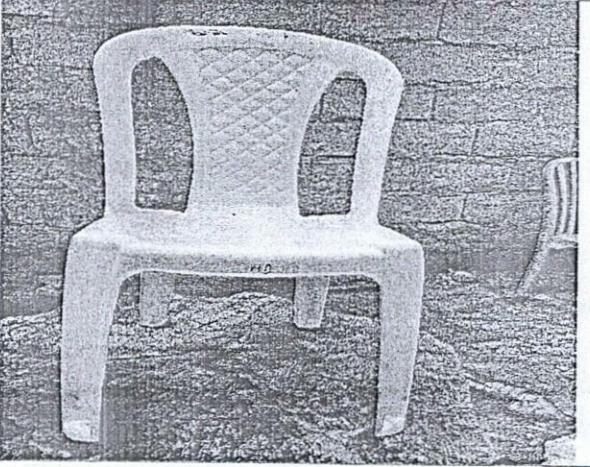
1- AVIS DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune de Garoua-Boulai, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour l'acquisition du matériel (Chaises, Groupe électrogène) pour les cérémonies officielles au profit de la Commune de Garoua-Boulai, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DE LA LIVRAISON

La prestation de la présente Demande de Cotation comprend :

DÉSIGNATION	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	PHOTOS
Chaise de réception de salle mariage fêtes fiançailles rouges	<ul style="list-style-type: none"> - Couleur : rouge ; - Matériau de l'armature : contreplaqué + fer ; - Dimensions : 40X41X88cm (LXPXH) ; - Epaisseur du coussin : 5cm ; - Hauteur d'assises à partir du sol : 47 cm ; - Hauteur du dossier : 48cm. 	
Chaise Tiffany Or	<ul style="list-style-type: none"> - Couleur : Or ; - Hauteur : 90cm ; - Largeur : 40cm ; - Matière : Inox Or. 	

Chaise d'invité en mailles, avec accoudoir, noir	<ul style="list-style-type: none"> - Couleur du fauteuil : noir - Dimensions : 32,9 haut X19,8 larg ; - Hauteur des accoudoirs : 25,3 ; 	
Chaise en plastique	<ul style="list-style-type: none"> - Couleur : blanche 	
Groupe électrogène	<ul style="list-style-type: none"> - Marque : KINGMAX KH8000T3 Silent Diesel Generator ; - Fréquence : 50 Hz ; - Max Output : 7,0KVA ; - Rated Voltage : 220/380 V ; - Max Current : 23.9/14.5A ; - Power Factor Cos : 0,8 ; - Phase Number : 1 & 3 phase ; - Net Weight : 180 Kg ; - Fuel Tank Capacity : 30 LTR. 	

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot.

4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° Lot	Désignations	Commune	Montant TTC F CFA	Caution de soumission
Unique	Acquisition du matériel (chaises, groupe électrogène) pour les cérémonies officielles au profit de la Commune de Garoua-Boulai	Garoua-Boulai	18 000 000	360 000 FCFA

5- PARTICIPATION

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la fourniture des équipements du manège objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2025.

♦ Imputation : _____

7- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne.

8- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

La Demande de Cotation (DC) peut être obtenue dès publication du présent avis, à la Mairie de GAROUA-BOULAÏ, au Secrétariat Général de la Commune de GAROUA-BOULAÏ TEL : 674 489 333 ; 699 432 843, sise au quartier BINDIKI, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de GAROUA-BOULAÏ, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de GAROUA-BOULAÏ, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : 694 58 45 46/675 19 96 19, sise au quartier BINDIKI, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP, (www.armp.cm).

10- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de GAROUA-BOULAI, au Secrétariat Général de la Commune de GAROUA- BOULAI Tél : 699 432 843 , sise au quartier BINDIKI au plus tard le **22 AVR 2025** à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COATIION N° 001 /DC/CGB/SG/CIPM/2025
DU 24 MARS 2025 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL (CHAISES, GROUPE ÉLECTROGÈNE) POUR
LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI,,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

11- RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite

mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la Mairie de Garoua-Boulai, le **22 AVR 2025**, à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Garoua-Boulai, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.

c. Offre Financière

Absence d'un des éléments constitutifs de l'offre financière définie dans le Règlement de la Consultation.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur :

- 1) Le Chiffre d'affaire du soumissionnaire Oui/Non
- 2) La solvabilité financière (attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI)..... Oui/Non
- 3) La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques (spécifications techniques paraphé, signé et daté à chaque page)..... Oui/Non
N.B : Le Cadre de bordereau des prix unitaires fait office de spécifications techniques.
- 4) Le service après vente, model proposé et signé sur l'honneur par le prestataire..... Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » égal à 100% de la note technique, (soit 04 « Oui » sur 04 « Oui ») seront examinées.

13- DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14- CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant de 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC), soit *Trois cent soixante mille (360 000) francs CFA* et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

15- DÉLAI PRÉVISIONNEL ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de soixante (60) jours à livrer à la Mairie de Garoua-Boulaiï.

16- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administratif sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura un pourcentage de «oui» égal à 100% ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua-Boulaiï, Tel : 694 58 45 46 / 675 19 96 19.

18- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, le Maître d'Ouvrage au numéro 697 48 16 65.

Garoua-Boulaiï, le 24 MARS 2025

Ampliations :

- DDMINMAP/L&D/BTA
- ARMP (pour insertion JDM)
- Pdt/CIPM/CGB
- Affichage
- Archives

